De ce côté-ci de la Chambre, nous consentirions qu'on verse les paiements à l'acre et par conséquent, si le ministre le juge à propos, qu'on divise le bill. Mais nous ne permettrons pas qu'il soit adopté alors qu'il contient des vices d'une telle gravité.

L'hon. M. Lang: Le député me permet-il de lui poser une question?

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Le ministre veut-il poser une question?

L'hon. M. Lang: Oui, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Cela ne peut se faire que si le député qui a la parole accepte qu'on lui pose une question. La présidence demande au député s'il accepte que le ministre lui pose une question.

M. Rowland: Oui, monsieur l'Orateur, j'essaierai d'y répondre.

L'hon. M. Lang: Bien entendu, comme je l'ai déjà dit, je m'entretiendrai avec plaisir avec les ministres de l'Agriculture des Prairies, mais ils n'ont pas encore pris langue avec moi à ce sujet. Je voudrais demander au député si, lorsqu'il dit que son parti consentirait unanimement à ce qu'on divise le bill, cela revient à diviser le bill pour qu'on puisse adopter les articles 32 et 33 incontinent pour ensuite passer plus de temps sur le reste du projet de loi?

M. Rowland: Monsieur l'Orateur, l'offre que mon parti a faite à de nombreuses reprises ne vise que les paiements transitoires. Elle ne s'applique pas à l'article 33.

M. Gerald Richard Cobbe (Portage): Monsieur l'Orateur, il n'est pas difficile de comprendre la confusion qui règne dans l'industrie agricole à l'heure actuelle devant la profusion de mesures et de règlements agricoles présentés en peu de temps, soit le bill sur les offices de commercialisation des produits agricoles, la loi de stabilisation concernant le grain des Prairies, le programme d'encouragement à la culture herbagère, les amendements à la loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, la loi sur les grains du Canada et bien d'autres. Puis c'est l'ancien jeu des numéros qui commence—176, 177 et 244. C'est fort déroutant pour ceux dans l'industrie qui tentent de débrouiller tous ces programmes, et c'est encore plus difficle quand des gens ont si bien réussi à les embrouiller dans l'esprit des producteurs. Il arrive que des députés soient obligés de voter contre des mesures législatives qu'ils savent bonnes. Il me déplaît de voir politicailler avec le gagne-pain d'autrui. Je pense que personne ne niera la nécessité d'apporter de nombreuses modifications à l'industrie agricole. Pour se maintenir au niveau des modifications faites dans d'autres parties du monde et d'autres secteurs de notre société, il faut que les changements soient pratiques.

On a soumis récemment de nombreuses propositions quant à l'emploi des fonds prévus par le bill. On a proposé qu'on fasse immédiatement un versement de 100 millions de dollars. Fondamentalement, il faudrait séparer la question des paiements du programme de stabilisation et transférer un pourcentage des 100 millions à la loi sur les réserves provisoires de blé.

M. Benjamin: Oh non, oh non, ce sont des fonds différents.

M. Cobbe: Il faudrait créditer le montant aux producteurs de blé, et à eux seuls. Je vois bien que les produc-

[M. Rowland.]

teurs d'avoine et d'orge toucheraient très peu. Encore une fois, les producteurs qui se sont efforcés dans le passé de surmonter les problèmes d'excédents dans certains secteurs de l'agriculture, soit volontairement ou dans le cadre du programme LIFT, sont lésés. Nous avons présenté nombre de programmes. Plusieurs bills portant sur la culture du blé ont été soumis à la Chambre. Souvent, on a fait peu de cas des autres producteurs de céréales. Cela est évident. Par exemple, le bill des paiements anticipés n'était vraiment pas une solution pour ceux qui ne produisaient pas de blé.

• (4.10 p.m.)

On a laissé entendre que si le bill de stabilisation était adopté, le gouvenement ne s'inquiéterait plus tellement de l'industrie agricole, car on pourrait alléguer que ce bill résoudrait les problèmes du producteur de céréales. C'est ridicule. Je ne peux concevoir qu'un gouvenement jette au rebut tous les programmes qui portent aujourd'hui sur l'industrie agricole. Aucun bill ne peut satisfaire tout le monde. Des modifications s'imposent à l'occasion. Si les contrôles, la réglementation, etc., ne donnent pas le résultat souhaité, ils devraient être modifiés. Je n'éprouve aucun doute à ce sujet.

Des mois ont été consacrés à la préparation de ce programme, monsieur l'Orateur, et bien des gens et des organismes ont été consultés. Je conviens que les cultivateurs doivent réclamer tout ce qu'ils peuvent obtenir. Personne ne s'y oppose. On a même proposé que les trois Grands de l'Ouest soient entendus. Certaines de leurs instances l'ont déjà été. Ces gens ont comparu devant notre comité de même que de nombreux autres. Ils estiment, j'en suis persuadé, que l'octroi d'un montant plus élevé améliorerait la mesure. Qui n'est pas de cet avis à propos de n'importe quoi? Des fonds plus élevés amélioreraient sensiblement de nombreuses mesures qui ont été adoptées. Je suis sûr que des fonds supplémentaires seront affectés plus tard à ce programme. Il est évident que l'industrie agricole aura encore besoin d'assistance, compte tenu de la situation mondiale. A propos de fonds plus considérables, monsieur l'Orateur, cela me fait penser à certains députés qui étaient en faveur d'une hausse de leur traitement derrière les rideaux et dans les couloirs, mais qui, au moment de la mise aux voix, ont voté contre. L'affectation de fonds supplémentaires peut remédier à bien des maux, lorsqu'on n'a pas à en subir les conséquences.

J'espère qu'une fois le bill adopté, le gouvernement en entreprendra une révision continue et qu'il le modifiera, car ce projet de loi introduit un concept tout à fait nouveau de l'industrie agricole. Il s'agit d'un nouveau programme destiné à stabiliser le revenu. Au comité, nous avons étudié les problèmes de cette industrie et la nécessité d'en stabiliser le revenu.

On a signalé que si les cultivateurs n'avaient pas cultivé autre chose que des céréales dans le passé, nombre d'entre eux seraient aujourd'hui encore plus mal lotis. Certains députés craignent qu'une fois le bill adopté, nous n'entendrons plus parler du programme de stabilisation. Ils le craignent car un article du bill prévoit des révisions périodiques. Ils craignent que le bill ne soit révisé qu'après le délai prévu. A mon avis, ce ne sera pas le cas. Je sais que tous les députés s'inquiètent sincèrement de l'industrie agricole et des difficultés qu'elle éprouve par suite de la situation économique.